

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Poste

Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués doi-
 vent être remis au bureau du
 journal la veille de la reproduc-
 tion, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
 PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

On s'abonne
 A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 MARS

INFORMATIONS

Avant-hier, le général Boulanger a reçu une délégation d'électeurs de Boulogne-sur-Seine. Une épée d'honneur lui a été remise.

Le général a remercié les souscripteurs. Il a constaté que l'acte de violence accompli contre la Ligne des Patriotes est un nouvel aveu de la peur qu'inspire aux défenseurs du Parlement la marche ascendante du Parti national :

« Le bulletin de vote, a-t-il ajouté, est l'arme légale qui nous permettra de faire prochainement justice de ceux qui ont trafiqué de l'honneur et de la fortune de notre pays. La France, cette nation d'honnêtes gens, a droit à un gouvernement honnête. J'accepte avec reconnaissance l'épée que vous m'offrez, comme un témoignage de l'estime de tous les braves gens. »

Ces diverses délégations ont, fini, paraît-il, par encombrer la rue et gêner la circulation.

M. Constans, ministre de l'intérieur, vient d'adresser à M. Lozé, préfet de police, une lettre aux termes de laquelle, désormais, les délégations qui se rendront auprès du général Boulanger ne pourront le faire qu'à la condition d'être peu nombreuses. Quand elles prendront les proportions d'une véritable manifestation, la préfecture de police aura le devoir de les empêcher.

LE RETOUR DES SŒURS DE SAINT-VINCENT DE PAUL A L'HOSPICE DES QUINZE-VINGTS

Nous trouvons, dissimulée dans un coin du *Petit Journal*, cette nouvelle tout-à-fait imprévue et présentée sous cette forme un peu embarrassée :

« Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, affectées au service de l'hospice des Quinze-Vingts, avaient, ainsi que nous l'avons dit, cessé leurs fonctions le 28 février, en exécution du décret de laïcisation.

« A la suite d'un ordre de M. Constans, qui a eu l'occasion d'apprécier tout particulièrement pendant son séjour en Extrême-Orient les services rendus par cette communauté, les dispositions précédentes ont été rapportées et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont repris leur place auprès des aveugles. »

L'AGITATION SOCIALISTE

Les nouvelles qui viennent de la région du Rhône ont un caractère assez inquiétant. Le Comité socialiste du VI^e arrondissement de Lyon vient d'adresser un chaleureux appel à tous les groupes socialistes et révolutionnaires, ainsi qu'à tous les républicains avancés de la ville et de la région pour solliciter leur adhésion à une manifestation organisée pour célébrer, le 18 mars prochain, l'anniversaire de la Commune.

Ce n'est pas tout, les ouvriers qui ont pris part à la manifestation du 24 février, fort irrités que la réponse qu'ils ont reçue n'ait pas été conforme à leur désir, paraissent résolus à organiser une manifestation nouvelle. On cache soigneusement la date choisie, ce qui ne diminue pas la gravité de l'éventualité, au contraire.

LA REINE D'ANGLETERRE EN FRANCE

Aujourd'hui une reine est l'hôte de la France. C'est avant-hier soir que S. M. Victoria, reine d'Angleterre, impératrice des Indes, a quitté le château de Windsor pour se rendre à Biarritz, accompagnée d'une suite nombreuse.

Le Président de la République a chargé le général Davout d'Auerstaedt et le comte d'Ormesson de souhaiter la bienvenue à la reine d'Angleterre à son arrivée à Biarritz, demain jeudi. Ce jour-là, la grande promenade d'hiver et le boulevard du Midi prendraient le nom d'avenue de la Reine-Victoria.

SUPPRESSION DES OMNIBUS

Le Conseil municipal de Paris a donné vendredi une nouvelle preuve de son extrême sollicitude pour les intérêts de la population parisienne. Nous lui devons déjà de payer le gaz 30 centimes le mètre cube au lieu de 25 centimes. Il a fait monter les budgets de la ville de 190 millions, dernier chiffre de l'Empire, à 280 millions, sans compter les emprunts nombreux qu'il a contractés pour l'exécution de travaux dont, à l'exception de l'avenue de l'Opéra et de la rue du Louvre, il ne reste pas grand-chose.

L'Exposition est à la veille de s'ouvrir. Le Champ-de-Mars n'est pas à dix minutes de l'habitation des 2 millions de Parisiens, il y en a qui en sont éloignés de plusieurs kilomètres. C'est le moment où le besoin de moyens de transport se fera le plus sentir que choisit le Conseil municipal pour prononcer la déchéance de la Compagnie des omnibus et décider que les voitures dites omnibus vont être exploitées par la Ville avec transport gratuit pour les membres du Conseil et leur honorable famille.

Ce vote inepte ne sera pas ratifié par l'administration, c'est certain ; la Compagnie entamera des procès qui dureront plusieurs années, et les omnibus conduiront toujours à l'Exposition ceux qui voudront y aller. Ce n'est donc pas à ce point de vue que le vote de samedi est inquiétant. Seulement, la Compagnie, menacée de procès et d'une déchéance, n'apportera pas dans ses services et dans ses voitures les améliorations qu'elle avait promises et qu'on était en droit d'espérer.

M. Despatys, un conseiller de la Droite, demandait avec ses collègues conservateurs que le Conseil renvoyât cette discussion des Omnibus après l'Exposition ; la majorité n'a pas voulu y consentir.

UNE LETTRE DE DON CARLOS

Le duc de Madrid a adressé la lettre suivante au prince de Valori, qui l'a communiquée au *Figaro*, son journal officiel en France :

« Venise, le 27 février 1889.

« Mon cher Valori,

« Je vous remercie de m'avoir envoyé votre écrit les *Héritiers de Henri V*. Avec un vif plaisir, j'ai lu cet écrit magistral. Il réduit en

poudre des assertions erronées, il donne le coup de grâce à des arguments mis en réserve, au bénéfice de toutes les usurpations.

« Il n'est pas en Europe un politique, un diplomate, un homme de bon sens qui puisse considérer comme vivantes des renonciations mort-nées.

« Il n'est pas un patriote espagnol ou français qui puisse revendiquer des actes imposés par l'ennemi contre la grandeur de l'Espagne et de la France.

« Merci, mon cher prince, de la preuve d'affection que vous me donnez en vous chargeant de mes intérêts politiques en France. La haute confiance que je vous accorde vous donne autorité pour être un lien d'amitié, de paix et de concorde entre tous ceux qui, en France, m'ont témoigné leur dévouement.

« Aimant la France, comme vous l'aimez, je suis touché de vous voir consacrer votre vie à la cause de celui qui est le chef de la race de vos rois, l'héritier légitime de Louis XIV et de Philippe V, mais qui reste Espagnol.

« Un jour viendra qu'un prince de ma Maison saura réclamer les droits imprescriptibles que j'ai réservés solennellement, lorsque, en décembre 1887, j'ai répondu à l'adresse de MM. de Cathelineau, d'Andigné et du Bourg.

« Quant à moi, un contrat passé sur les champs de bataille, signé avec le sang des héros, contresigné par moi et mes aïeux, me lie à ma noble et bien-aimée Espagne.

« Votre bien affectionné,

« CARLOS. »

La lettre de don Carlos, dit la *Gazette de France*, n'est pas aussi claire qu'elle pourra le paraître à quelques-uns de ses partisans.

Don Carlos se réserve pour l'Espagne où il veut faire prédominer la loi salique.

Est-ce qu'il réserverait seulement les femmes pour le trône de France ?

Don Carlos ne veut pas de la couronne de France pour lui-même, mais il pense que, plus tard, quelqu'un des siens la revendiquera.

Un droit royal peut-il rester ainsi en suspens ?

M. Louis d'Estampes, dans la *France Nouvelle*, dit qu'il ne s'arrêtera pas à réfuter les prétentions dynastiques de M. le duc de Madrid. La question de droit national est jugée en France, et quant à la question de fait, don Carlos « reste Espagnol. » Il ajoute, à la vérité : « Un jour viendra qu'un prince de ma Maison saura réclamer les droits imprescriptibles... » Ce prince n'est pas encore connu même de MM. de Cathelineau, d'Andigné et du Bourg. Au reste, la discorde est dans le petit parti auquel don Carlos fait allusion. M. le comte d'Andigné ayant déclaré, à propos des élections du 27 janvier, que c'était un « devoir » de voter pour le général Boulanger, M. le général de Cathelineau a protesté, plusieurs membres du « comité » dit légitimiste ont donné leur démission, ainsi que M. H. Marchand, rédacteur en chef du *Journal de Paris*.

C'est, peut-être, pour ne donner tort ni à M. d'Andigné, ni à M. de Cathelineau que M. le duc de Madrid a tenu à constater que M. le prince de Valori « se chargeait de ses intérêts politiques en France. »

Nous nous bornons à ce simple exposé des faits, ne voulant en rien nous mêler à un débat qui ne s'impose pas à notre attention par son importance.

LE MAL CHAMBIGE

Il est établi en criminalité que tout forfait particulièrement atroce et inédit trouve dans un laps de temps plus ou moins immédiat des imitateurs.

L'affaire Chambige en est un exemple. Aussi bien Jack, l'éventreur de Londres, a eu plusieurs émules, et Danga, l'assassin de Pont-à-Mousson, semble lui avoir à peu près emprunté sa manière.

Chambige fait école. Voilà six mois à peine que les débats retentissants de son procès ont défrayé la presse, et déjà nombre de névrosés ont tiré des coups de revolver sur leur maîtresse d'abord, et sur eux-mêmes ensuite.

Généralement les femmes sont tuées. Quant aux hommes, les uns se tuent, les autres se manquent, ces derniers, sans doute, pour rester dans la tradition et pour copier de plus près leur modèle.

Ça été d'abord, à Genève, un jeune homme dont le nom ne nous revient pas ; puis Soulaire, à Fontaine-sur-Saône ; puis l'autre semaine, à Tours, un sous-officier d'artillerie.

Si l'on recherche la cause de cette divagation générale hors de la voie droite et du sens commun, il y a plusieurs appréciations.

Les uns imputent à la situation politique toutes les misères du temps présent et tous les maux qui affligent la société. Il est certain qu'elle n'y est pas étrangère, et que de même qu'on a pu dire : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances ! » on pourrait ajouter : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes mœurs ; je vous formerai des générations saines et rassises, pénétrées de religion, de sagesse et de respect. »

Non ! Toute question de gouvernement et de constitution à part, ce siècle souffre d'un malaise général et profond dont la cause est plus haute, et qui vient surtout de ce qu'il a perdu l'espérance et la foi.

Puisque nous parlons spécialement des « crimes d'amour », il faut reconnaître que la conception que donnent de l'amour le théâtre et le roman modernes est malsaine et fautive.

Outre qu'il est presque toujours adultère ou coupable, l'amour est devenu fiévreux et malsain, quelque chose comme l'état des possédés du moyen-âge ou de la sibylle antique. Il comporte nécessairement quelque folie ou quelque excentricité. Le moins qu'on puisse faire est de manger son bien ou de se jeter à l'eau ! Ceux qui ne sont ni prodiges, ni brûlés, ni transis, sont « des bourgeois » — première injure !

Il n'y a pas jusqu'aux romances sentimentales que roucoulaient les jeunes filles qui n'entretiennent ces idées. Tout est dit quand, avec des yeux ronds et des larmes dans la voix, on a chanté, en faisant sonner les R, ces paroles de *Mignon* :

Aimer, aimer et mourir... !

Et l'on s'étonne après cela que l'amour conduise au suicide ceux qui ne croient ni n'espèrent !

Dieu garde nous et les nôtres du « mal Chambige ! »

ÉTRANGER

DISCOURS DU PAPE

Le Pape, répondant au cardinal Monaco-Lavaletta, a dit, après avoir remercié de ses vœux le Sacré-Collège venu féliciter Sa Sainteté à l'occasion de sa naissance et de son couronnement :

« Au moment où Nous entrons dans la douzième année de Notre pontificat et dans la quatre-vingtième de Notre vie, Nous sentons encore un plus grand besoin des secours du Tout-Puissant, le gouvernement de l'Église devenant de plus en plus difficile en ces temps si critiques.

« Messieurs les cardinaux connaissent la situation du monde, et celle de l'Europe en particulier ; elle est d'une incertitude effrayante.

« Cette situation pèse tout spécialement sur la Papauté, privée de la vraie souveraineté qui lui assurerait l'indépendance et soumise à un pouvoir étranger.

« Elle doit nécessairement ressentir les incertitudes, les périls, les dommages auxquels l'Italie est exposée au dedans et au dehors.

« C'est pourquoi toute agitation surgissant à l'intérieur, principalement à Rome, et tout désastre menaçant l'Italie à l'extérieur, font naître chez les catholiques du monde entier des appréhensions, des anxiétés, des craintes pour leur Chef.

« A cette cause fondamentale de Nos sollicitudes s'en ajoutent d'autres très graves, par suite de l'état déplorable des choses religieuses en Italie.

« On dit, on a même souvent répété en haut lieu, que l'Église jouit en Italie d'une plus grande liberté, que sa situation est plus enviable que partout ailleurs. Comment écouter sans une juste indignation de semblables énormités ?

« Le seul fait d'avoir, par l'occupation du principat civil, enlevé au Saint-Siège sa souveraine indépendance est déjà une offense qui embrasse tout, puisqu'elle touche directement le Chef suprême de la catholicité et empêche sa libre action dans le monde. Or, la violation de cette liberté empêche tout gouvernement et l'Église en souffre forcément.

« Nous devons, en outre, déplorer d'autres offenses contre le pouvoir spirituel de l'Église en Italie, où le ministère épiscopal est empêché par l'exequatur systématiquement retardé quand il n'est pas refusé ; où l'on prétend exer-

cer le droit patronal d'abord abandonné, non exercé depuis plusieurs années, maintenant repris et durement maintenu.

« Nous rappellerons encore rapidement les difficultés apportées au recrutement du clergé, la dispersion des ordres religieux, l'exclusion de l'Église de l'enseignement public, la confiscation de la plus grande partie des biens ecclésiastiques, les articles odieux du Code pénal contre le clergé, les attentats contre les œuvres pieuses et les institutions catholiques, la faveur manifeste accordée aux sectes, ennemies jurées du nom chrétien. Telles sont les preuves de la liberté illimitée dont jouit l'Église en Italie.

« Un tel état de choses, s'il nuit à l'Église, est très funeste à l'Italie. Nous avons rappelé dernièrement l'intérêt qu'ont les nations à demeurer attachées à Jésus-Christ et à l'Église, sans laquelle on espère en vain contenir les peuples dans le devoir. L'Italie y est intéressée plus que toutes les nations, puisqu'elle est prédestinée à être le centre de la religion divine ; aussi ressentira-t-elle davantage les conséquences de l'abandon, parce que son ingratitude aura été plus grande.

« C'est une folie d'espérer que l'Italie pourra jouir de la prospérité en faisant la guerre à l'Église ; d'espérer la paix, la sécurité, la tranquillité, tant que sera maintenu ce vif conflit avec la Papauté et qu'on refusera de rendre au Pape cette vraie Souveraineté qui seule est la sûre garantie de son indépendance.

« Que le peuple italien y réfléchisse, qu'il reconnaisse enfin quels sont ses vrais amis, qu'il suive les impulsions de son caractère religieux, et qu'il s'inspire des nobles traditions de ses ancêtres.

« Pour Nous, confiant dans le secours du Ciel et dans la sainteté de Notre cause, sûr aussi du concours du Sacré-Collège, Nous persévérons dans la voie entreprise en implorant et en hâtant par des prières le moment de la miséricorde pour l'Église et pour la société. »

NOUVELLES MILITAIRES

LES GRANDES MANŒUVRES D'AUTOMNE

On vient d'arrêter, au ministère de la guerre, les conditions dans lesquelles auront lieu, cette année, les grandes manœuvres.

Deux corps d'armée, les 6^e (Châlons) et 8^e (Bourges), exécuteront des manœuvres d'ensemble d'une durée de 20 jours, y compris le temps nécessaire pour la concentration et la dislocation.

Les 4^e, 5^e, 7^e, 9^e, 10^e, 12^e, 13^e, 17^e et 18^e corps feront des manœuvres de division d'une durée de 15 jours.

La 7^e division (4^e corps), en garnison à Paris, n'y prendra pas part.

Les 2^e, 3^e, 11^e, 14^e, 15^e et 16^e corps exécuteront des manœuvres de brigade d'une durée de 14 jours. Les 11^e et 12^e brigades (3^e corps), en garnison à Paris, n'assisteront pas non plus à ces exercices.

Les 2^e et 4^e divisions de cavalerie et les 2 brigades en garnison à Lyon (4^e de cuirassiers et 3^e de hussards) de la 6^e division seront réunies simultanément au camp de Châlons pour y manœuvrer pendant 12 jours.

Ces manœuvres de cavalerie auront lieu, comme l'année dernière, sous la haute direction du général de Galliffet. Elles commenceront le 30 août pour finir le 10 septembre.

Les 3 batteries à cheval de chaque division manœuvreront avec leurs corps.

En outre, toutes les brigades de cavalerie exécuteront des évolutions de brigade pendant 8 jours. Indépendamment de ces évolutions, toutes les brigades de corps d'armée participeront aux grandes manœuvres de leurs corps d'armée.

Les directeurs des futures manœuvres sont invités à se préoccuper dès maintenant du choix du terrain où ils opéreront, sans attendre l'instruction de détail qui paraîtra prochainement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Hier matin, notre population a été singulièrement surprise : le sol était couvert d'une couche de neige de 10 à 15 centimètres et la neige tombait à gros flocons ; elle n'a cessé qu'à 8 heures.

Le thermomètre était à 1 degré au-dessous de zéro. Mais bientôt il s'est élevé, le temps s'est éclairci, le soleil a brillé et la neige a disparu comme par enchantement.

Quoi qu'il en soit, cette perturbation atmosphérique n'a pas contribué à rendre le carnaval très animé. Il y a eu des promeneurs dans la soirée, mais pas de travestissements dignes d'être signalés.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

La Musique Municipale donnera à ses membres honoraires le 3^e concert d'hiver dimanche prochain 10 mars, à 2 heures du soir, dans le grand Foyer du théâtre.

Programme.

1. Overture du *Droit des Seigneurs* : MUSIQUE MUNICIPALE.
2. *C'est la coutume*, chansonnette (d'Aéric) : M. CALVEL.
3. Duo de la *Norma*, pour deux bugles : MM. SANNER et FOUGEROLLE.
4. *Une Larme*, solo de violoncelle : M. SOREL.
5. *Sur les Remparts*, chœur à 4 voix, par des AMATEURS.
6. Fantaisie sur la *Juive* : MUSIQUE MUNICIPALE.

7. *A Berceuse*, pour violoncelle. — *B Auf der Kirmess* (Gollermann) : M. SOREL.

8. *L'Inventeur*, monologue : M. X.

9. Fantaisie sur le *Trouvère*, pour violon : M. FAVARON.

10. *Si j'étais Roi*, chanté par M. X.

11. *Prière à Saint-Sylvestre*, scène comique (de L'Huillier) : M. CALVEL.

12. Mazurka, pour clarinette : MUSIQUE MUNICIPALE.

Le chef de musique,
V. MEYER.

Les Impôts

Nous devons rappeler aux contribuables qu'aux termes d'un avis porté au verso de leur bordereau d'impositions, le délai d'un mois pour faire des réclamations à la Mairie, sans frais ni formalité, expire le 10 mars, c'est-à-dire samedi prochain, la publication des rôles ayant eu lieu le 10 février.

Les réclamations doivent être signées par le contribuable ou son mandataire.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Le *Patriote* nous apprend que, dans leur dernière réunion, les membres du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur ont procédé à la réélection de la commission qui se trouve ainsi composée pour l'année 1889 :

MM. Perreau, propriétaire à Meigné, président ; Richard, vétérinaire, vice-président ; Bertrand, propriétaire à Varrains, secrétaire ; Terrain, négociant, trésorier.

La laïcité

Le journal le *Temps* publie sur les lois scolaires une série d'articles qui sont fort intéressants à lire.

Après avoir démontré que jamais l'école n'a coûté plus cher à l'État, aux communes et aux familles que depuis le vote de la gratuité — cette gratuité que M. Sarcey lui-même appelait naguère une ruineuse et inutile folie — le collaborateur du *Temps* a abordé dans une récente étude la question de la laïcité.

« J'ai vu faire, dit-il, dans trois départements le travail suivant : on dressait la liste des communes où ont eu lieu des laïcisations d'écoles, et on mettait en regard de leurs noms les chiffres des voix obtenues par les partisans et par les adversaires de la République dans les élections qui ont lieu depuis 1884. Dans presque toutes les communes, il y a eu un recul, souvent très marqué, de l'opinion républicaine. »

Et plus loin : « L'électeur, sans conviction arrêtée, mais malin et parcimonieux, passe devant ces écoles en allant au marché ; il voit un bel édifice, et dedans un maître avec cinq ou six élèves, quelquefois un seul, quelquefois point du tout (une école de filles a eu pendant deux ans de suite quatre maîtresses pour sept

JOSÈPHE

Par Marthe Iachèse

IV

Deux mois s'écoulaient. La vie était devenue pour Josèphe d'une monotonie singulière. Son existence à Plouédic ressemblait à ces convalescences placées entre les douleurs aiguës et le recouvrement de l'action et de la liberté. Le temps, si cruellement précipité d'abord, avait fermé ses ailes et, pour la pauvre enfant, il marchait d'un pas lent. Chaque jour était vide et pesant comme la veille. Rien ne venait tromper la tristesse de Josèphe, rien n'essayait de distraire son isolement.

Lorsque, du haut du belvédère, elle promenait son regard sur les manoirs des environs et disait à M. de Kerdu : « Je n'aspire qu'à la retraite, elle seule convient à mes chagrins », elle ignorait quel étrange accomplissement était réservé à cette parole d'affligée. Le château voyait entrer souvent, soit jusque dans ses appartements, soit seulement dans sa cour ga-

zonnée, tous les membres de la hiérarchie rustique, depuis les gros maîtres de fermes jusqu'aux simples gardeurs de moutons. Les uns, tête haute, voix assurée, demandaient le seigneur ; les autres, mine humble, allures craintives, cherchaient la cuisinière qui ne leur refusait pas un *trempe* ou même, parfois, un petit morceau de lard. De temps en temps, il est vrai, un habit citadin faisait diversion aux *jupe*n et aux *bragou-bras*. Il était porté par le notaire, l'expert ou un personnage du même genre qui venait de Roscoff, de Morlaix, de Quimper.

Le valet de chambre, Jobic, aurait pu aider à compléter l'annuaire de la province quant aux noms roturiers. Il aurait surtout pu, tant il répétait de noms de baptême, composer de lui-même une litanie de saints bretons. Mais jamais sa voix, un peu lourde comme celle de tout vrai Brezonnek, ne jetait solennellement un nom sonore, un titre. Jamais il ne revêtait sa livrée pour recevoir d'élegants visiteurs et les conduire dans les salons, ces grands, ces superbes salons où l'on était saisi par une odeur vague, indéfinissable, un quelque chose qui trahissait la vétusté, le mois.

Il n'y avait au château de Plouédic, qu'une

porte ouverte, celle par où passaient et repassaient les affaires et les intérêts. Toutes les autres demeuraient closes, soit qu'on eût rivé leurs verrous, soit que personne ne vint y frapper.

Cette dernière hypothèse semblait la plus probable. Eh quoi ! le châtelain, absent depuis trois mois, réparait sans qu'une seule main cherchât la sienne ! La petite-fille du seigneur, l'héritière du domaine, encore inconnue, surgissait tout à coup et son arrivée n'excitait ni émotion, ni sympathie ! Ses malheurs restaient-ils donc secrets ? ou ces cœurs de Bretons étaient-ils sans pitié ! Ah ! Josèphe ! tu as redouté une bienvenue fatigante, tu as crant qu'on ne troublât ta douleur et ton deuil ! Illusion ! Le temps a passé et te voilà maintenant triste et blessée de cet excès d'indifférence.

Peu après son arrivée à Plouédic, s'était levé le dimanche, ce jour béni, si joli au village !

Entre neuf et dix heures, le coup d'œil était charmant près du temple champêtre. Cette église artistique, debout dans la paix d'un valon ; ces quelques chaumes qui se réfugiaient près d'elle sans presque lui enlever l'aspect d'une solitude ; tout autour une nature dont la beauté bravait jusqu'à l'hiver ; sur les chemins,

une population qui s'avancait, calme et joyeuse, dans ses costumes traditionnels ; rien ne manquait à la poésie de la scène. Les coiffes transparentes qu'on dirait empruntées aux fronts des madones primitives, les robes de drap gajonnées de velours, les tabliers de laine ou de soie éclatantes, les vestes brodées de lacets multicolores, les gilets garnis de grappes de boutons de métal qui scintillaient comme des paillettes étaient sortis des *credans* où, pendant six jours sur sept, ils se parfumaient de lavande et de roses sèches. Ça et là, dans la campagne, résonnait un binion. Mais nul ne s'arrêtait pour l'entendre, car la cloche appelait de toute sa voix grêle et cuivrée. Les équipages roulaient. On se rencontrait, on se saluait sur la place, devant l'église, lorsque Josèphe parut.

Tous les regards se tournèrent vers cette jeune inconnue dont la beauté et la grande tournure frappaient non moins que sa tristesse et son deuil. Josèphe vit promptement qu'elle était l'objet de l'attention générale. Un soupir monta de son cœur. On chuchotait, on échangeait des remarques, mais nul ne prononçait son nom. Ce nom, qui donc l'aurait appris à ces châtelains, à ces femmes aristocratiques, à

élèves, elle n'en a plus que deux aujourd'hui). Quelle impression voulez-vous qu'il en emporte? Il devine les dépenses faites, il constate les résultats, c'est comme un monument de mauvaise administration dressé devant lui. Ce serait miracle s'il résistait à une propagande faite ainsi par un gouvernement contre lui-même. »

Convenez que, dans un journal républicain, de tels aveux ne manquent pas d'intérêt. Dieu était de trop dans l'école, et la République l'en a chassé. Les justices d'en haut ont commencé et la République est en train de périr par les lois qu'elle a faites.

SEGRÉ. — Taxe officielle du pain. — M. le maire de Segré vient, par un arrêté, de rétablir la taxe officielle sur le pain. Dans la première quinzaine de mars, le prix de seconde qualité est fixé à 90 c. les 6 kil.

TOURS. — « Quoi qu'en dise la *Petite France*, dit M. Jules Delahaye dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, le général Boulanger viendra à Tours et il y parlera. Nos informations particulières, que nous ne puisons pas à la même source que la *Petite France*, nous permettent de l'affirmer sans craindre d'être démenti par l'événement. »

L'ABAISSÉMENT DE LA TEMPÉRATURE
Par la comparaison des observations météorologiques générales, faites en France et à l'étranger, M. Camille Flammarion vient de constater que, depuis quatre ans, la température de nos climats a considérablement baissé. Il en résulte qu'il est certain que nous traversons une période de refroidissement. Presque tous les mois de l'année sont au-dessous de la température normale. L'abaissement de la température moyenne pour l'année entière atteint de 1° 1/2 à 2° pour la France et pour la Belgique, de sorte qu'à Paris, par exemple, au lieu d'être de 10°8, la moyenne annuelle est descendue à 8°9. A Bruxelles, au lieu de 10°3, elle est également de 8°9.

AVIS

Les engagements pour la 9^e section de commis et ouvriers militaires d'administration, en qualité de commis aux écritures des bureaux de l'Intendance militaire, seront ouverts du 1^{er} au 31 mars.

Les jeunes gens qui désirent s'engager peuvent s'adresser, pour les renseignements, à MM. les Sous-Intendants militaires de Saumur ou d'Angers.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées. — Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement

ces jeunes filles jolies et sympathiques comme elle? Celui qui aurait dû être jaloux de la présenter à tous ne l'accompagnait pas. Elle était seule, suivie de sa femme de chambre et de Malo Kéroulé... Elle passa en silence, le front pensif et incliné.

Dans l'église, elle, à qui la première place était due, s'agenouilla humblement au pied d'un pilier. Elle s'assit sur une de ces chaises errantes, abandonnées, pour l'ordinaire, aux voyageurs ou aux mendiants.

Mais elle posait à peine le pied sur la terre bretonne...

Sept fois depuis la première apparition publique, le dimanche avait de nouveau paré l'autel, convié les fidèles, chanté dans le clocher à jour. Et Joseph passait encore sans que nul se découvrit devant elle, sans qu'une voix la saluât d'un mot de respect ou d'amitié. Pourtant, depuis longtemps, son nom n'était plus un mystère.

Au bout de ses étonnements, de ses indignations contre les châtelains voisins, des blâmes qu'elle infligeait à M. de Kerdu, elle finit par trouver un problème.

Est-ce bien lui qui veut cet isolement? ou plutôt ne le subit-il pas? Par ses colères, par

suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Tout billet d'aller et retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 mars 1889.

Les cours de nos rentes se maintiennent à leur niveau de la veille: 3 0/0, 83.50; 4 1/2 0/0, 104.90.

On traite l'action du Crédit Foncier de 1,372 à 1,375. Le marché des diverses obligations est toujours très soutenu par les demandes du comptant. La souscription à l'emprunt de conversion tunisienne s'ouvre aux guichets de cet établissement le 7 mars. L'intérêt et l'amortissement des nouvelles obligations à 3 1/2 0/0 sont garantis par le gouvernement français. Le prix de l'émission est fixé à 482.50 pour un revenu de 47.50. On prévoit que cet emprunt sera couvert plusieurs fois.

La Société Générale se tient à 497.50. On échange la Banque d'Escompte de 347 à 350.

A noter une reprise de 25 à 30 fr. sur le Comptoir d'Escompte. On se rend compte que les craintes étaient excessives et on se rachète.

Demain, 6 mars, sera ouverte la souscription des obligations 5 0/0 de la province de Bahia. Le prix d'émission est de 480 fr. et une bonification de 2 fr. 25 sera accordée aux titres libérés à la répartition. Ainsi le prix ressortira à 477.75. La Banque de Paris, chargée en France de cette opération, a déjà reçu de nombreuses souscriptions.

Le Panama varie entre 47 et 48. L'obligation foncière des Immeubles de France est en faveur à 383.50. Comme elle est remboursable à 1,000 fr., l'écart entre les cours actuels et son prix d'amortissement constitue un véritable lot.

Les valeurs d'Assurances sont fort demandées en ce moment. On remarque surtout un excellent courant d'affaires sur les titres de la Foncière-Vie dont la situation semble satisfaisante en tous points.

Nos Chemins de fer sont bien tenus.

APPEL AUX POÈTES. — Le 42^e concours poétique ouvert en France le 15 février sera clos le 1^{er} juin 1889. — Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demandez le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Affranchir.*

UN REMÈDE SÉRIEUX. — L'asthme et l'oppression n'ont pas de remède plus efficace que les véritables capsules Guyot; une observation entre mille:

Monsieur Guyot.
Depuis quatre ans j'étais atteint d'oppression

ses sarcasmes, n'a-t-il pas fait de force le vide autour de lui? Ce délaissement doit avoir une histoire. »

Elle essaya d'interroger les domestiques, mûris tous les trois au service de M. de Kerdu. Marga restait presque tout le long du jour dans la cuisine où tantôt elle filait sa quenouille, tantôt elle se livrait à son rôle culinaire. Souvent même, elle faisait les deux choses d'un coup.

Lorsque Joseph entra dans cette grande pièce voûtée, fumeuse, pleine d'objets de ménage, et au fond de laquelle une vieille femme, réfugiée dans l'âtre, découpait sur la lueur des flammes sa silhouette anguleuse et sa main qui tournait un fuseau, on aurait pu croire à l'une des scènes piquantes qui peuplent les contes enchantés. Toutefois, à Plouédic, la jeune princesse n'avait pas à craindre d'emprunter le fuseau de l'humble vieille, ce n'était pas lui qui pouvait la blesser... Elle devait redouter davantage le mot qui confirmerait ses doutes et achèverait de lui montrer dans le grand-père un homme insupportable à tous.

Mais ce mot ne se fit pas entendre. Aux questions insinueuses ou franchement posées, Marga ne fit qu'une réponse:

qui m'empêchait de respirer facilement. Il n'y a que six jours que vous m'avez envoyé un flacon de vos capsules Guyot, j'en ai fait usage à la dose de trois à chaque repas. Je suis enchanté de l'amélioration.

Veillez être assez bon de m'en envoyer un autre flacon au plus tôt. Ci-joint 2 fr. 50 en timbres-poste. M. ANTOINE, préposé des douanes, Nice.

MARCHÉ de Saumur du 2 Mars 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	19 50	Beuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	19 30	Veau	1 60
Méteil	15 25	Mouton	2 —
Seigle	10 83	Porc	1 50
Orge	11 08	Poulets la couple	4 50
Avoine	9 50	Dindonneaux	14 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	18 —	Oies	10 —
Haricots rouges	16 —	Beurre le kilog.	3 —
Fèves	13 —	Œufs la douzaine	75 —
Noix	8 50	Foin, la charrette de 780 kilog.	75 —
Châtaignes	14 —	Luzerne	60 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	50 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	les 52 kilog. 500	30 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —	id. 2 ^e	28 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	26 —
id. 2 ^e id. 0.133.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. 0.131.88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 115
Champigny	115
Varrains	115
Bourgueil	125
Restigné	115
Chinon	115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100
Ordinaires, environs de Saumur	75
Saint-Léger et environs	85
Varrains et environs	75
Le Puy-Notre-Dame et environs	70
La Vienne	55
Cidre de Bretagne	la barrique 50
Cidre de Normandie	40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 50
Vinaigre de vin	25

CONSEIL DU JOUR

Le froid se fait sentir; les humeurs n'ayant plus un libre cours par la partie cutanée du corps, se fixent sur les articulations, et occasionnent: douleurs, rhumatismes, goutte, sciaticque. Dans ce cas, nous vous engageons vivement à recourir à l'emploi des *Pilules Gicquel*, que vous pourrez vous procurer dans toutes les pharmacies, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine
Sommaire du 2 mars:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété, par G. Lenôtre. — Nos gravures: La manifestation en Hongrie; Un Berger, en Espagne; Les baleines en rade du Havre; Les *Guetteurs*; Exposition universelle; La crue de la Seine; La Revue des Etudiants. — Chronique des beaux-arts, par Olivier Merson. — *Silhouettes universitaires*, nouvelle, par Thiébaud-Sisson. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique du sport. — Le Monde financier. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Buda Pesth: La manifestation du 17 février contre l'article 25 de la loi militaire; M. Tisza. — En Espagne: Un Berger. — Le vieux

— Mademoiselle, je ne sais pas.

Quelques promenades en voiture où Joseph poursuivit près de Malo ses investigations, eurent le même résultat. Et ces paroles se retrouvèrent, non moins décourageantes, sur les lèvres de Jobic...

M^{lle} de Kerdu resta donc livrée à ses suppositions et, bientôt, lasse de les poursuivre en vain, elle laissa tomber de sa pensée.

Elle avait exploré le château depuis les caves jusqu'aux combles. Sans pouvoir prétendre à des appréciations savantes, elle demeurait charmée de la grandeur et de la grâce que réunissait l'architecture du vieux castel. Mais, partout, elle retrouvait le même caractère de richesse centenaire et d'abandon actuel. Il semblait qu'une barrière fût tombée entre un passé somptueux et le présent vide et solitaire. Les appartements étaient menblés avec luxe. Quelques-uns contenaient des tableaux de prix. Mobiliers et peintures avaient également précédé le siècle. Sur les murailles extérieures, des roses fanées se suspendaient encore au déclin de l'année; de même toutes les élégances qui adhéraient à cet intérieur dataient d'un autre âge. Des générations superbes et charmantes avaient passé là, et puis disparu. Leur

Paris; Les démolitions de la place Maubert; L'hôtel Colbert avant la démolition; Les ruines de l'hôtel Colbert. — Le Havre: Les baleines dans la Manche. — Beaux-Arts: Les *Guetteurs*. — Exposition universelle: Le hall des machines. — Le théâtre illustré: La *Revue des Etudiants*. — La crue de la Seine. — Echechs, par S. Rosenthal. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. Eugène Best, administrateur délégué.

Paris, un an... 10 fr. — Départements, 12 fr. — Union postale... 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* contient dans son numéro du 28 février:

TEXTE: — Alexandre Cabanel, par M. Germain Delessert. — L'Aristotelia Maqui, par M. P. Harist. — Hygiène et Chauffage des voitures, par M. H. Lemaire. — Les Mémoires d'un moineau, par M. Fernand Beissier. — Le Château de Chenonceaux, par M. Charles Normand. — L'Evacuation des blessés, par le Dr Reilrach. — Paris mémo-mane, par M. Eugène Lubac. — Le Meunier-Sculpteur, par M. Jules Laurens.

GRAVURES: — Saint Louis en Egypte, par Alexandre Cabanel, gravé par Thiriat. — Alexandre Cabanel. — Aristotelia Maqui, dessin de Gobin. — Chauffage des voitures (5 gr.). — Le Château de Chenonceaux (3 gr.). — L'Evacuation des blessés (4 gr.), dessins de Gérardin. — Le Meunier-Sculpteur (6 gr.), dessins de Jules Laurens.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 4 litres, pour six personnes... 1 fr. »

Hors ville... 90

Haricots verts supérieurs, la boîte de 4 litres, pour six personnes... 90 cent.

Hors ville... 80

Devant toute concurrence comme qualité.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens et récents.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien

102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

trace restait nette, brillante, mais pour évoquer leurs fantômes il fallait regarder dans le lointain

Joseph préférait se tourner vers l'avenir. Que de changements s'opérèrent sous sa main, sous la main de Maurice! Une vie nouvelle surgira dans ce château à demi-sépulcral. Au lieu de cette morne indifférence, quelle joie éclatera un jour, dans tout le pays, quand on apprendra l'arrivée du comte et de la comtesse de Guestours!

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 3 Mars 1889.

Versements de 141 déposants (21 nouveaux), 33,370 fr. »

Remboursements, 32,197 fr. 40.

La Caisse paie 3 fr.75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

GRAND-THEATRE D'ANGERS

JEUDI 7 MARS. — *Le Trouvère*, avec le concours de M. FÜRST, premier ténor de l'Opéra-Comique, et de M^{lle} COLLIN, de l'Opéra.

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE CLÉNOT

Par jugement du 4 mars 1889, rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, M. Doussain, expert-comptable à Saumur, a été maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Clénot, marchand de bois à Vihiers.

(232) Le Greffier, COLLIN.

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE FRESNEAU

Par jugement du 4 mars 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes les opérations de la faillite du sieur Fresneau (Louis), ancien charbon à Gennes, pour cause d'insuffisance d'actif.

Pour extrait, (233) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23

A VENDRE VASTE MAISON

Et dépendances
2 hectares 22 ares environ de Vignés et Terre

Y ATTENANT
Situés au bourg de Distré, appartenant à M. AENIÈS.
S'adresser à M^e AUBOYER, notaire.

A Louer présentement

UNE JOLIE PETITE MAISON
Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889, UNE MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur. Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.
S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A AFFERMER

Pour la Toussaint prochaine DANS UN SEUL TENANT:

Un JARDIN POTAGER: 1 hectare 3/4 ares;

Un PRÉ SAULAIS: 4 hectare 4/4 ares;

LOGEMENT: quatre chambres, greniers, caves et servitudes;

Situés aux Huraudières, joignant la levée d'Enceinte, près l'Ecole de cavalerie.

S'adresser à M. BOUYET-LADURAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A LOUER

JARDIN AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arrosé.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5, ou à M. GOUIN, horloger, rue Saint-Jean.

A VENDRE aux environs de Saumur, un BEAU CHEVAL, âgé de 8 ans, taille 1^m 62, s'attelant et se montant, allures très vives.
S'adresser au bureau du journal.

LA PÊCHE de l'ÉTANG du BELLAY s'ouvrira le 6 mars et continuera pendant tout le mois.

UN ancien commerçant, âgé de 40 ans, désire un emploi quelconque à Saumur.
S'adresser au bureau du journal.

AU COIN DE RUE Draperies & Nouveautés

ON DEMANDE UN EMPLOYÉ

OPÉRATIONS DE BOURSE

Toutes les Opérations de Bourse au comptant et à terme sont traitées sans commission ni courtage par la BAQUE A. FROIDEFOND, 8, rue Drouot, à Paris (Onzième année). - La "Revue du Marché", grand journal financier contenant les enseignements les plus précis sur toutes les valeurs de Bourse, propriété de la BAQUE A. FROIDEFOND, est envoyée gratuitement sur demande affranchie.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.
S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES, Guéris par LE SIROP ET LA PÂTE PECTORALE DE A. PRADEAU
Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle
Spécialités de Bandages, Accessoires de Pharmacie. — Prix réduits.

QUINCAILLERIE ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans SAUMUR
Machines à découper à la main, depuis 5 fr.; Machine à découper rectiligne, 65 fr.; Bois de toute provenance pour découpage; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.
ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS Pour emballage.
S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus renommés, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT								LIGNE D'ORLÉANS																
PARIS - SAUMUR - BORDEAUX								BORDEAUX - SAUMUR - PARIS								NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS								
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir	STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte
Paris				7 25	12 50	7 55	11 25	Bordeaux				5 15	8 20	3			Nantes	10 45	10 45	10 45	10 45	10 45	10 45	10 45
Chartres	6			9 6	9 33	9 44	1 33	Saintes	7 15	8 48	11 39	6 26					Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 37	5 35	9 35
Chât.-d-Loir	10 24			12 10	1 52	6 34	12 28	Niort	9 32	10 20	2 5	5 30	8 10				La Ménitré	2 32	7 10	9 09	11 38	3 42	6 16	10 11
Noyant-Méon	11 29			12 31	3 9	7 36	1 13	Thouars	12 14	12 32	1 30	4 13	8 21	9 59			Les Rosiers	7 19	9 17	12 07	3 52	6 25		
Linières-Bou-Vernantes	11 39			3 21	7 47	6	5 31	Montreuil	9 35	6 38	12 59	2 03	4 56	9 06	10 31		St-Clément	7 26	12 14	12 21	4 59	6 32		
Blou	12 5			3 36	7 49	6	6 13	Brézé-Cyr	10 07	7 18	2 38	5 18	9 41			St-Martin	7 33	12 21	12 21	4 07	6 39			
Vivry	12 15			3 48	8 11	6	6 28	Chacé-Yarr.	10 07	7 27	2 46	5 22	9 49			Saumur (a)	3 22	7 46	9 38	12 34	4 20	6 52	10 24	
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27			3 59	8 22	6	6 31	Nantilly (arr)	10 13	7 34	2 51	5 21	9 55			— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7	10 30	
(départ.)	12 33			1 29	4 10	8 30	1 48	SAUMUR (Etat) (arr.)	10 12	7 45	3 02	5 42	10 03			Varennes	8 05	8 05	8 05	12 54	4 45	7 13		
Nantilly (arr)	12 41			1 36	4 16	8 34	1 54	(départ.)	7 25	11 25	2 11	5 40			Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50		
SAUMUR (Etat) (arr.)	12 41			4 24	8 41	7	7	Nantilly (départ.)	7 38	11 36	2 53	5 33			Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 16		
(départ.)	12 41			4 36	8 51	7	7 11	SAUMUR (Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41	10 38		Tours	5 05	9 42	11 05	2 22	6 35	8 51	11 48	
Nantilly (départ.)	8 31	10 37		4 13	8 30	6	6 50	(départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 3		Paris	10 39	10 39	10 39	3 06	8	2 35	4 01	5 07
Chacé-Yarr.	8 37	10 44		4 25	8 43	7	7 3	Vivry	8 10	12 09	3 17	5 57												
Brézé-Cyr	8 48	10 42		4 31	8 49	7	7 17	Blou	8 19	12 18	3 26	6 06												
Montreuil	9 27	11		4 39	8 56	7	7 17	Vernantes	8 32	12 33	3 39	6 19												
Thouars	9 19	11 24		4 49	9 8	8	8 22	Linières-Bou-Noyant-Méon	8 59	1 2	4 04	6 42	11 42											
Niort	11 57	2 34	5 33	9 38	2 44	8	8	Chât.-d-Loir	10 7	2 15	9 53	5 09	7 48	12 21										
Saintes	9 58	4 24	7 59	8 33	10 27	8	8	Chartres	2 20	8 51	9 37	12 4	3 24											
Bordeaux	6 28	11 05	6 14	2 8	9 9	3 36	9 62	Paris	5 25	8	11 50	2 27	5 10											

Vu par nous, Maire de Saumur, pour la légalisation de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,